

2016-03-44

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **7 mars 2016**, à 20 heures à la salle municipale, située au 379 route de l'église, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Monsieur Ghislain Jeffrey
Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard
Siège #3 - Madame Sylvie Tremblay
Siège #4 - Madame Roxane Martine Coutu
Siège #5 - Madame Line Morin
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Michel Castonguay.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité.

2016-03-45

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 1er février 2016
- 4 - LÉGISLATION
 - 4.1 - Modification de la programmation de travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018
- 5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 5.1 - Approbation des comptes payés au cours de février 2016
 - 5.2 - Approbation des comptes de mars 2016
 - 5.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 janvier 2016
 - 5.4 - Présentation du rapport financier de 2015 et du rapport du vérificateur
 - 5.5 - Acceptation du rapport financier de 2015
- 6 - CORRESPONDANCE

- 6.1 - Dépôt de la correspondance
- 6.2 - Contribution financière - L'Entraide Pascal-Taché Inc.
- 7 - DOSSIER DE LA MRC
 - 7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE
 - 8.1 - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie
 - 8.2 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey
- 9 - RÉSEAU ROUTIER
 - 9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
 - 9.2 - Autorisation de circuler - Défi Vélo André Côté
- 10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Point d'information - Madame Line Morin
 - 10.2 - Acceptation des honoraires professionnels de SNC Lavalin
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
 - 11.1 - Point d'information - Madame Line Morin
 - 11.2 - Résolution - Avril mois de la Jonquille
- 12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
 - 12.1 - Point d'information - Madame Line Morin
- 13 - FAMILLE ET LOISIRS
 - 13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu
- 14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME
 - 14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay
 - 14.2 - Monsieur Émilien Cloutier - Nouveau membre - Comité de la culture et du patrimoine
- 15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES
- 16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard
- 17 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 18 - VARIA
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2016-03-46

3.1 - Séance ordinaire du 1er février 2016

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er février 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4 - LÉGISLATION

2016-03-47

4.1 - Modification de la programmation de travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale

dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite modifier sa programmation de travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité :

QUE la présente résolution remplace la résolution portant le numéro 2015-07-116 adoptée le 6 juillet 2015;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars 2016;

QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies autorise la directrice générale à signer les documents relatifs à la programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014-2018 et mandate la firme comptable Mallette SENCRL pour compléter la reddition de compte pour les travaux qui seront effectuées dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

Adopté à l'unanimité.

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2016-03-48

5.1 - Approbation des comptes payés au cours de février 2016

Il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours de février 2016 pour un montant de 36 653,84 \$.

Adopté à l'unanimité.

2016-03-49

5.2 - Approbation des comptes de mars 2016

Il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de mars pour un montant de 148 370,12 \$.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

5.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 janvier 2016

La directrice générale dépose au Conseil municipal le rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 janvier 2016.

5.4 - Présentation du rapport financier de 2015 et du rapport du vérificateur

Monsieur Gilles Lebel, de la Firme Mallette, présente au conseil municipal le rapport financier de la Municipalité et le rapport de l'auditeur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015.

2016-03-50

5.5 - Acceptation du rapport financier de 2015

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du rapport financier de la municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier de 2015, tel que préparé par la firme comptable Mallette SENCRL.

Adopté à l'unanimité.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Dépôt de la correspondance

La directrice générale dépose la liste des correspondances du mois courant.

2016-03-51

6.2 - Contribution financière - L'Entraide Pascal-Taché Inc.

ATTENDU QUE L'Entraide Pascal-Taché Inc. sollicite une contribution financière de la municipalité pour son souper-bénéfice qui se tiendra le 30 avril prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 50 \$ à l'Entraide Pascal-Taché Inc.

Adopté à l'unanimité.

7 - DOSSIER DE LA MRC

7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay

Monsieur le maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie

Monsieur Grenier étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

8.2 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey

Monsieur Jeffrey mentionne qu'il attend des nouvelles du service incendie de la Ville de La Pocatière avant de continuer les démarches pour un éventuel projet de regroupement.

9 - RÉSEAU ROUTIER

9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Hudon discute du déneigement des chemins.

2016-03-52

9.2 - Autorisation de circuler - Défi Vélo André Côté

ATTENDU QUE la Fondation André-Côté est fière de célébrer cette année la 6^e édition du Défi Vélo André-Côté qui aura lieu le samedi 2 juillet prochain;

ATTENDU QUE quatre (4) parcours exaltants sont offerts en boucle, à travers toute la MRC du Kamouraska, soit le 50, 75, 100 e le 130 km;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports exige une autorisation municipale pour circuler à l'intérieur des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser la Fondation André-Côté à circuler sur la route Elgin, le Rang 2, la route de l'Église et la route de la Seigneurie lors de la 6^e édition du Défi Vélo André-Côté qui se tiendra le 2 juillet prochain;
-
- d'autoriser la sortie d'un membre du service de sécurité incendie et de la camionnette avec gyrophare afin de contribuer à la signalisation et au déroulement sécuritaire du Défi Vélo sur une partie de son parcours;

Adopté à l'unanimité.

10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Madame Morin mentionne que le Comité Terre-Eau-Vent tiendra une rencontre prochainement.

2016-03-53

10.2 - Acceptation des honoraires professionnels de SNC Lavalin

ATTENDU QUE la surveillance de travaux dans le cadre du projet d'aqueduc et d'égout est maintenant terminée;

ATTENDU QUE la surveillance de bureau est tributaire du montant final des travaux qui a tardé à se préciser en raison des derniers travaux correctifs qui se sont échelonnés jusqu'à l'automne dernier;

ATTENDU QUE le coût des travaux exige un montant supplémentaire pour la surveillance de bureau qui s'élève à 4 566 \$ plus taxes;

ATTENDU QUE le MAMOT exige désormais des manuels d'exploitation des infrastructures mécaniques dans le cadre d'un projet subventionné;

ATTENDU QUE la préparation de ces manuels a été amorcée et que les honoraires professionnels s'élèvent à 9 000 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité d'accepter les honoraires professionnels demandés par SNC Lavalin qui s'élèvent à 13 566 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Rien à signaler.

2016-03-54

11.2 - Résolution - Avril mois de la Jonquille

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité :

- **DE DÉCRÉTER** que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.
- **QUE** le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adopté à l'unanimité.

12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

12.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Madame Line Morin informe le conseil municipal que la bibliothèque municipale a adhéré au programme Biblio-Aidants qui dispense un service d'information à l'intention des proches aidants. Biblio-Aidants consiste en une série de 15 cahiers thématiques qui renseignent les proches aidants sur les maladies et les sujets auxquels ils sont confrontés. Chaque cahier présente une liste d'organismes, une sélection de sites Web pertinents et des suggestions de lecture et de films. Toute l'information qui s'y trouve a été choisie, analysée et validée par des bibliothécaires diplômés.

13 - FAMILLE ET LOISIRS

13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu

Madame Coutu fait un compte-rendu de la journée plein-air tenue à la Seigneurie des Aulnaies le 6 février dernier et mentionne que le concours de sculptures sur neige se termine le 14 mars prochain.

14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME

14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay

Madame Tremblay précise que la rencontre annuelle des organismes se tiendra le 22 mars prochain à 19 h 30 et que le Comité consultatif de la culture et du patrimoine travaille présentement sur un projet de cartes postales.

2016-03-55

14.2 - Monsieur Émilien Cloutier - Nouveau membre - Comité de la culture et du patrimoine

ATTENDU QUE madame Sylvie Tremblay mentionne l'arrivée de monsieur Émilien Cloutier au sein du Comité consultatif de la culture et du patrimoine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'accepter la nomination de monsieur Émilien Cloutier comme membre du Comité consultatif de la culture et du patrimoine.

Adopté à l'unanimité.

15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES

Une rencontre est à prévoir avec la Seigneurie des Aulnaies pour discuter de la modification de l'entente de gestion et du bail de location.

16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

Le projet d'atelier d'ébénisterie semble bien accueilli par le CLD de la MRC de L'Islet. Monsieur Bérard attend la confirmation pour l'acceptation du projet.

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

18 - VARIA

Aucun sujet ajouté à l'ordre du jour.

2016-03-56

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21 h 15.

Adopté à l'unanimité.

Michel Castonguay, maire

Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.